

COMMUNICATIONS

TELEBIB2, L'EXEMPLE D'UN STANDARD QUI FAVORISE LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSURANCE

L'une des images que l'opinion publique retient du secteur des assurances est l'ampleur de ses rouages, à la mesure de son poids dans l'économie et dans le budget des ménages. Brasser des chiffres et gérer des millions de dossiers implique que ces rouages fonctionnent le mieux possible, ce qui implique en dépit de la concurrence, des standards qui favorisent les échanges, notamment entre les assureurs et leurs canaux de distribution.

Un standard est un ensemble de règles et de recommandations pour un usage répété et commun, établies en consensus. Il doit être approuvé par un organe reconnu afin d'obtenir le degré optimal d'ordre dans un environnement donné.

Plusieurs standards régissent ainsi les échanges (électroniques) d'information dans le monde de l'assurance. Ils sont regroupés sous l'appellation Telebib2. Le développement et la promotion de ces standards permet d'optimiser les produits, les services et les processus du secteur de l'assurance et d'accroître ainsi la productivité.

Ces standards se développent en collaboration avec toutes les parties intéressées, à savoir les entreprises d'assurances, mais aussi leurs intermédiaires et les fournisseurs de logiciels. Autrefois traitée au sein de la Commission mixte de Productivité de l'UPEA, cette matière a fait l'objet d'un protocole d'accord entre les

assureurs et les fédérations d'intermédiaires qui en ont confiés la gestion au centre Telebib. Telebib est un organe indépendant constitué au sein de Portima et coordonné par Luc Sterck.

Un groupe de normalisation composé d'utilisateurs (assureurs, courtiers et fournisseurs de logiciels pour courtiers) veille aujourd'hui sur l'évolution de ces standards. C'est lui qui procède aux développements nécessaires avant de les publier.

Ces standards évoluent autant au gré des produits d'assurances qu'aux changements de l'environnement technologique. Les standards du secteur ont par exemple évolué, du positionnel dans un premier temps, vers du variable basé sur UN/EDIFACT. Ils évoluent maintenant vers une version XML.

"optimiser les produits, les services et les processus"

Malgré cette constante volonté d'évolution pour coller davantage aux besoins des utilisateurs, il n'y pas

d'obligation d'appliquer ces standards. Ce sont en effet ces mêmes utilisateurs qui décideront ou non de les appliquer, ce qu'ils font alors parfois avec retard.

Des échanges d'information au-delà du secteur belge de l'assurance s'avèreront indispensables. C'est pourquoi les standards utilisés en Belgique sont déjà en ligne avec ceux utilisés au niveau européen et mondial. C'est une des tâches qui appartiennent au coordinateur TELEBIB.

Ceux qui voudraient se familiariser avec ces standards, les trouveront sur le site Internet de la plateforme TELEBIB2: www.telebib2.org. et de l'UPEA: www.upea.be.

BENOÎT MONTENS
om@upea.be

